



Pro Chiropatik Schweiz Für die Rechte der Patienten
Pro Chiropatique Suisse Pour les droits des patients
Pro Chiropatica Svizzera Per i diritti dei pazienti

Nous - la Pro Chiropatique Suisse

Nous sommes ici - pour vous !

Pro Chiropatique Suisse (PCS) est la plus grande organisation nationale de patients, fondée en 1957.

Il s'agit de l'organisation faitière des 17 sections cantonales, dont certaines ont été fondées il y a plus de 90 ans.

Ensemble, nous protégeons les intérêts des patients en chiropratique - pour vous !

Nous nous engageons - pour vous !

La chiropratique fait partie des cinq professions médicales (avec les médecins humains, les vétérinaires, les dentistes et les pharmaciens) qui sont ancrées dans le LPMéd. Les coûts des services sont donc couverts par l'assurance de base. Un privilège unique au monde pour les praticiens de la chiropratique, mais aussi - pour vous !

Nous nous battons - pour vous !

Le traitement chiropratique doit continuer à être un service légalement reconnu et doit être garanti sans restriction en Suisse. La publicité de la chiropratique doit être promue dans toute la Suisse.

C'est pour cela que nous nous battons - pour vous !

Moi - le nouveau membre

Je suis ici - pour la PCS !

Je suis un patient convaincu de la chiropratique. La méthode de traitement est efficace et rentable et a une influence positive sur ma santé.

Pour que cela reste ainsi, je donne ma voix – à la PCS !

Je m'engage - pour la PCS !

Grâce à mon adhésion, le PCS acquiert plus de poids au niveau politique. J'ai donc l'avantage mon soutien va - à la PCS !

Je suis informé - par la PCS !

Le magazine "colonne vertébrale et santé" m'informe quatre fois par an sur des sujets d'actualité comme l'exercice physique, le diagnostic et la prévention. Je reçois également des nouvelles de première main.

J'en bénéficie - grâce à la PCS!

Comme la PCS soutient financièrement la chaire de chiropratique de l'Université de Zurich, je contribue également à la relève de la profession. La recherche dans le domaine de la médecine chiropratique est également soutenue.

Je peux - selon la section cantonale - bénéficier de nombreux avantages, comme par exemple des réductions sur les cours de gymnastique, le Pilates, les centres fitness, etc.

Informations complémentaires et inscription

La griffe au dos du magazine "colonne vertébrale et santé" vous informe sur vos possibilités et sert de formulaire d'inscription. Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique à l'adresse mutationen@pro-chiropatik.ch.

La section cantonale concernée vous contactera alors par écrit.